

Peintures, nettoyeurs, vernis... faites du ménage

Ils vous narguent depuis les étagères de votre placard ou empilés au fond de votre cave. Des pots de peintures pas tout à fait vides, des produits d'entretien, des sacs d'engrais abandonnés là depuis que vous êtes passé à la permaculture... Autant de produits avec un fort potentiel polluant, dont on ne se débarrasse pas sans précaution, au fond de l'évier ou dans la poubelle classique. «Même si la quantité n'est pas très importante, en nocivité, c'est très dangereux», indique le responsable de la prévention au Syndicat mixte Oise verte environnement (Symove), implanté dans l'ouest du département. Du coup, comment s'y prendre? Eh bien, une collecte est justement organisée, aujourd'hui, de 10 à 17 heures, sur le parking du magasin Leroy-Merlin, dans la zone commerciale de Jaux-Venette, à côté de Compiègne. Une opération montée en partenariat avec l'entreprise EcoDDS. Cette dernière recycle certains déchets chimiques grand public (déchets diffus spécifiques dans le jargon), mais surtout les incinère pour produire de l'énergie. Agréée par l'État, elle reçoit une contribution financière de sociétés

fabriquant ou distribuant les articles en question. «Nous sommes opérationnels depuis janvier 2014. Auparavant, les collectivités traitaient ces déchets par leurs propres moyens», précise l'organisme. Le chargé de communication se félicite des résultats de l'opération mise en place dans les magasins de bricolage: «Depuis le lancement de la campagne, le 2 avril, déjà 70 tonnes de déchets chimiques ont été collectées dans 58 villes de France.» Et si vous ratez le coche Leroy-Merlin, il reste encore les déchetteries. Le Syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO) et le Symove travaillent ainsi avec EcoDDS qui ne prend cependant pas en charge tous les déchets diffus spécifiques. «Certaines catégories de produits dangereux ne sont pas concernées par le contrat proposé par EcoDDS, observe le Symove dans son rapport 2014. Il s'agit notamment des bidons d'huile et des produits qu'il n'est pas possible d'identifier. Les collectivités font donc appel à d'autres opérateurs pour assurer la collecte, le tri et le traitement.» Si le cas se produit aujourd'hui à Leroy-Merlin, les particuliers seront redirigés vers les déchetteries. P. G.